



P R E F A C E.

L'OBLIGATION où je me suis trouvé d'employer les termes propres des Arts, lorsque j'ay escrit des Bastimens du Roy, ou que j'ay fait quelques Relations de festes, & de rejoüissances, a donné lieu à ce present Traité. Car m'estant aperceu que plusieurs personnes n'entendoient pas certains mots dont j'avois esté obligé de me servir, ne pouvant bien s'expliquer par d'autres, j'ay pensé que ce ne seroit pas une chose inutile de faire un recueil de ceux qui ne sont usitez que dans ces sortes de rencontres. Mais lorsque je me suis mis en estat d'exccuter ce dessein, j'ay veu que pour s'en bien acquitter, c'estoit un travail qui devoit s'estendre plus loin que je ne me l'estois imaginé; parce que si dans une occasion particuliere, on n'avoit besoin que de l'explication de peu de mots, il peut arriver d'autres rencontres, où ce peu de mots ne suffiroient pas. J'ay donc creu qu'il valoit mieux traiter la chose plus amplement, puisque mesme ayant à composer une Histoire generale des Maisons Royales & de tout ce qui regarde les Bastimens, il y a une infinité de noms qui ne sont pas d'ordinaire en usage, dont je ne pourrai pas me dispenser de me servir, & qu'il est bon que tout le monde sçache.

Pour cela j'ay esté conseillé de faire un Diction-
é